



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

URSSAF

Question écrite n° 107060

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'inquiétude des personnels URSSAF de Montpellier et Béziers concernant les perspectives de mutualisation d'activités, de postes ou de fonctions projetés par la direction de la caisse nationale. Il semble qu'un ensemble de garanties ont été élaborées afin d'encadrer ce rapprochement et de favoriser ainsi la concertation avec les principaux partenaires. Afin de maintenir un service public de qualité et de proximité, il lui demande de bien vouloir lui indiquer précisément les intentions et les objectifs dans ce domaine. Il le remercie des éléments d'information qu'il pourra lui indiquer.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107060

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10777